

• APTIV •

# Code de conduite

LA BONNE CHOSE, DE LA BONNE MANIÈRE



# Bienvenue

## Message de notre président-directeur général

En tant qu'innovateurs, nous partageons l'engagement de créer un avenir plus sûr, plus vert et plus connecté. Ensemble, nous contribuons à changer le monde. C'est l'essence même de ce que nous sommes et de ce que nous faisons.

Mais la **façon** de le faire, en nous concentrant sur nos valeurs, ne changera jamais. Nos valeurs sont notre fondement. Elles constituent le cadre sur lequel repose notre code de conduite (le « Code »).

Notre code nous montre comment mettre nos valeurs en pratique dans nos activités quotidiennes. Il offre des conseils sur la manière de travailler avec intégrité. Il nous aide à nous assurer que chaque décision que nous prenons est conforme à nos valeurs ainsi qu'aux lois et règlements qui s'appliquent à notre entreprise. C'est une ressource qui nous permet de rester sur la bonne voie et d'innover comme nous l'avons toujours fait : de manière équitable, honnête et éthique.

Je vous encourage à lire souvent notre code, à vous y référer et à y puiser de l'aide chaque fois que vous êtes confronté à une situation difficile. N'oubliez jamais : La manière dont nous accomplissons notre travail et obtenons nos résultats est importante. Nous vous remercions de votre engagement envers Aptiv, notre Code et notre vision commune. En travaillant ensemble, en s'attachant à faire **la bonne chose de la bonne manière**, nos capacités n'ont plus de limite.



Kevin P. Clark

*Président et directeur général*



# Nous faisons toujours **la bonne chose, de la bonne manière**

Réflexions de notre directeur juridique et de notre directeur de la conformité



Aptiv s'engage à fournir à ses salariés les outils et la formation nécessaires pour toujours faire **la bonne chose, de la bonne manière**, même lorsqu'ils sont confrontés à l'incertitude.

Notre culture repose sur un système de valeurs et de convictions qui rassemble notre personnel. Le Code de conduite d'Aptiv est à la base de cette culture. Il contribue à garantir que nous respectons toutes les exigences légales applicables et sert de guide pour naviguer dans notre environnement commercial complexe et en constante évolution. En outre, vous devriez également examiner les politiques mentionnées dans notre Code, ainsi que d'autres politiques et normes, qui fournissent des conseils détaillés supplémentaires sur la manière de s'assurer que vous agissez de manière éthique et cohérente avec nos valeurs.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de découvrir davantage le Code de conduite, pour les contributions que vous apportez chaque jour et pour votre engagement continu à toujours faire **la bonne chose, de la bonne manière**. Si vous n'êtes pas sûr de faire le bon choix ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à demander de l'aide. L'équipe global des affaires juridiques et de conformité est là pour vous aider et vous permettre, ainsi qu'à notre entreprise, d'avancer dans la bonne direction.



Kate Ramundo

*Vice-présidente directrice générale, directrice juridique,  
directrice de la conformité et secrétaire générale*

# Nos valeurs



## JOUER POUR GAGNER

- Avoir le courage d'être le leader
- Dépasser les attentes
- Célébrer les victoires, tirer les leçons des défaites



## UNE ÉQUIPE

- Nous sommes meilleurs ensemble que seul
- Rendre les autres meilleurs
- Ne rechercher que le meilleur
- Faire passer l'équipe avant soi
- Valoriser la diversité



## PENSER ET AGIR COMME DES ENTREPRENEURS

- Se sentir profondément impliquer dans la réussite d'Aptiv
- Produire des résultats, pas des activités
- Ne pas chercher d'excuses
- Obligation de signalement



## AGIR AVEC LE SENS DE L'URGENCE

- Apprendre et échouer sans s'attarder
- Agir avec détermination
- Traiter les questions avant qu'elles ne deviennent des problèmes
- Réduire la complexité, favoriser la simplicité



## LA PASSION DES RÉSULTATS

- Rêver en grand et faire bouger les choses
- Être le partenaire privilégié de nos clients
- Donner la priorité à l'impact le plus élevé
- Produire des rendements de premier ordre pour les actionnaires



## AGIR AVEC RESPECT

- Bien écouter avant d'agir
- Faire preuve d'empathie
- Être digne de confiance
- Inspirer les autres par ses actions
- Être franc et direct

Nos valeurs sont les éléments constitutifs de notre code. Elles guident nos décisions, nos actions et notre engagement à faire chaque jour **la bonne chose, de la bonne manière.**



# Contenu

**Bienvenue : Message de notre président-directeur général**

**Nous faisons toujours la bonne chose, de la bonne manière : Réflexions de notre directeur juridique et de notre directeur de la conformité**

**Nos valeurs**

**Nous agissons avec le sens de l'urgence**

- 06** Un engagement commun
- 07** Nos responsabilités
- 08** Exprimez-vous et lutez contre les représailles

**Nous sommes une seule et même équipe**

- 10** Lutte contre le harcèlement
- 11** Égalité des chances en matière d'emploi et lutte contre la discrimination
- 12** Sécurité sur le lieu de travail
- 13** Protection des données

**Nous jouons pour gagner et faisons tout avec intégrité**

- 14** Lutte contre la corruption, cadeaux et divertissements
- 15** Concurrence loyale
- 16** Délits d'initiés
- 17** Qualité et sécurité
- 18** Le commerce mondial

**Nous pensons et agissons comme des entrepreneurs**

- 19** Conflit d'intérêts
- 20** Intégrité financière
- 21** Informations confidentielles
- 22** Propriété intellectuelle
- 23** Intelligence artificielle
- 24** Communications prudentes

**Nous travaillons avec respect**

- 25** Droits de l'homme
- 26** Durabilité et environnement  
Gestion responsable
- 27** Participation politique et contributions caritatives

## Un engagement commun

La confiance est à la base de notre succès. Nous avons tous un rôle essentiel à jouer pour préserver la réputation que nous avons acquise en tant qu'entreprise exerçant ses activités dans le respect de la légalité et de l'éthique.

### QUI DOIT RESPECTER NOTRE CODE ?

Toutes les personnes travaillant pour le compte des sociétés d'Aptiv, de ses filiales et de ses sociétés affiliées contrôlées sont tenues de respecter notre Code, y compris les cadres, les dirigeants, les membres de notre conseil d'administration et les personnes sous contrat avec Aptiv, telles que les intérimaires et les consultants.

Nous attendons également de nos fournisseurs qu'ils respectent les obligations énoncées dans leurs contrats, qu'ils honorent les principes édictés dans notre Code et qu'ils se conforment à la fois à la loi et à notre [Code de conduite des fournisseurs](#).

### LES INFRACTIONS TOUCHENT TOUT LE MONDE.

Les violations de notre Code, de nos politiques ou des lois applicables peuvent donner lieu à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement. Dans certains cas, il peut même y avoir des conséquences civiles ou pénales pour les personnes impliquées et pour Aptiv.



### NOTRE CODE VOUS AIDERA À :

- Vous familiariser avec les lois, les règlements et les politiques qui s'appliquent à votre travail.
- Comprendre ce qu'Aptiv attend de vous.
- Trouvez de l'aide lorsque vous êtes confronté à une situation difficile sur votre lieu de travail.
- Consultez politiques et ressources pour plus de détails.



## Nos responsabilités

Nous nous imposons des normes élevées. Quel que soit son rôle ou son lieu de travail, chaque salarié a la responsabilité de :

- Incarner les valeurs d'Aptiv
- Connaître et respecter notre Code, nos politiques et la loi
- Suivre toutes les formations requises et poser des questions sur tout ce qui n'est pas clair
- Signaler tout ce qui est suspecté d'être contraire à l'éthique ou illégal
- Coopérer pleinement à toute enquête portant sur un comportement répréhensible
- Si vous n'êtes pas sûr de faire le bon choix ou si vous avez des questions, contactez l'équipe mondiale des affaires juridiques et de conformité pour obtenir de l'aide.



### LES SUPERVISEURS ONT DES RESPONSABILITÉS PARTICULIÈRES :

- Montrer l'exemple et faire preuve, en paroles et en actes, d'un engagement envers nos valeurs et notre Code.
- Être ouvert et disponible, en créant un environnement de travail dans lequel les salariés se sentent à l'aise pour poser des questions.
- Appliquer notre code et nos politiques et demander l'aide de notre équipe mondiale des affaires juridiques et de conformité pour toute disposition qui ne serait pas claire.
- Écouter et prendre rapidement des mesures pour répondre aux préoccupations des salariés et, le cas échéant, transmettre les rapports de mauvaise conduite par les voies appropriées.
- Ne jamais exercer de représailles - ou permettre que d'autres exercent des représailles - à l'encontre d'une personne qui soulève une préoccupation ou participe à une enquête sur une faute.



### NOUS SOMMES UNE ORGANISATION INTERNATIONALE

Aptiv s'engage à respecter les lois et réglementations de tous les pays et régions dans lesquels elle opère. Si une disposition de notre code entre en conflit avec une loi ou une exigence locale, demandez conseil à votre supérieur hiérarchique ou à un membre de l'équipe mondiale des affaires juridiques et de conformité.

## IL EST TOUJOURS IMPORTANT DE PRENDRE LA BONNE DÉCISION, MAIS CE N'EST PAS TOUJOURS FACILE.

Il peut arriver que vous hésitez sur la marche à suivre. Lorsque l'on est confronté à ce type de situation, il peut être utile de se poser une série de questions.

### POSEZ-VOUS LA QUESTION :

Est-ce légal ?

Est-ce conforme à nos valeurs, à notre code et à nos politiques ?

Est-ce bon pour Aptiv, nos clients et les autres parties prenantes que nous servons ?

Me sentirais-je à l'aise si ma décision ou mes actions étaient rendues publiques ?

Me sentirais-je à l'aise si la direction et d'autres personnes d'Aptiv étaient au courant ?

Si la réponse à toutes ces questions est « **oui** », la décision d'aller de l'avant est probablement la bonne.

Mais si la réponse à l'une de ces questions est « **non** » ou « **peut-être** », arrêtez-vous et demandez de l'aide avant de continuer.

**En cas de doute, demandez de l'aide avant de poursuivre.**

## Signalement et lutte contre les représailles

Agir dans l'urgence signifie que nous traitons les questions avant qu'elles ne deviennent des problèmes. Manifestez-vous à chaque fois que vous constatez ou soupçonnez une violation de notre Code, de nos politiques ou de la loi.



### COUP DE PROJECTEUR SUR LE SIGNALEMENT DES PRÉOCCUPATIONS

Il convient généralement de commencer par vous adresser à votre supérieur hiérarchique direct ; il est souvent le mieux placé pour comprendre et résoudre le problème auquel vous êtes confronté. Que faire si vous ne vous sentez pas à l'aise pour parler à votre supérieur hiérarchique, ou si vous lui avez parlé et qu'aucune mesure n'a été prise ? Vous pouvez contacter :

- Un autre superviseur ou directeur
- Un membre de l'équipe des ressources humaines
- Un membre de l'équipe mondiale des affaires juridiques et de la conformité
- La ligne [Drive Line d'Aptiv](#), notre ligne d'assistance éthique

### LORSQUE VOUS CONTACTEZ LA LIGNE DRIVE LINE :

- Vous aurez la possibilité de faire un rapport anonyme, sauf si la loi l'interdit.
- Vous pouvez faire votre déclaration en ligne ou parler à un spécialiste de l'entretien dans votre propre langue (des traducteurs sont disponibles).
- Les informations fournies par l'intermédiaire de la ligne Drive Line seront consignées en détail au moyen d'un formulaire en ligne (si vous faites un signalement en ligne) ou par une tierce personne spécialiste de l'entretien (si vous faites un signalement par téléphone) et transmises à l'équipe mondiale chargée des affaires juridiques et de la conformité.
- Les informations que vous fournissez resteront confidentielles dans la mesure du possible.

## Ligne Drive Line d'Aptiv, notre ligne d'assistance éthique



**Exprimez-vous et faites la bonne chose, de la bonne manière.**

Appelez la ligne Drive Line d'Aptiv pour signaler tout comportement contraire à l'éthique, y compris la fraude, le vol, la corruption, les rapports financiers inexacts, le harcèlement sur le lieu de travail, etc.

[driveline.apativ.com](https://driveline.apativ.com)

THE  
RIGHT  
THING

THE  
RIGHT  
WAY

- Facile à utiliser et disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
- Rapports reçus par un tiers impartial
- Option de signalement anonyme
- Rapports traités de manière confidentielle
- Auteurs du signalement protégés contre les représailles

## Signalement et lutte contre les représailles

### QUE SE PASSE-T-IL APRÈS UN SIGNALEMENT ?

- Un numéro de suivi sera attribué à votre signalement et vous pourrez vérifier son état ou fournir des informations supplémentaires, si vous le souhaitez.
- Votre signalement sera examiné par l'équipe mondiale des affaires juridiques et de conformité, qui est chargée de superviser l'attribution des signalements Drive Line au personnel approprié pour mener une enquête approfondie et impartiale.
- Si une enquête plus approfondie est justifiée, la question sera traitée rapidement par des enquêteurs formés ou des experts en la matière, et des mesures correctives seront prises, le cas échéant.
- Quelle que soit l'option de signalement que vous choisissiez, Aptiv procédera à une enquête approfondie, en ne divulguant les informations qu'aux personnes qui ont besoin de les connaître afin de résoudre le problème.
- Aptiv prend tous les signalements très au sérieux.

### LES REPRÉSAILLES NE SONT PAS TOLÉRÉES CHEZ APTIV.

Nous interdisons les représailles à l'encontre de toute personne qui dépose une plainte ou soulève une question. Les signalements concernant des fautes potentielles doivent être faits de bonne foi.

Déclarer « de bonne foi » signifie tenter sincèrement de fournir des informations honnêtes, complètes et exactes, même s'il s'avère par la suite qu'elles ne sont pas fondées ou qu'elles sont erronées.



#### VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

[Politique de signalement et de lutte contre les représailles](#)



### COUP DE PROJECTEUR SUR LES REPRÉSAILLES

#### Demandez-vous :

#### S'agit-il de représailles ?

Les représailles peuvent prendre de nombreuses formes, notamment :

- Le licenciement, la mise à pied ou le transfert d'une personne dans un autre service
- L'ignorance d'une certaine personne pour une promotion
- L'exclusion de réunions ou de projets importants
- Une évaluation injuste des performances
- Un environnement de travail hostile



## Lutte contre le harcèlement

Nous pensons que chaque salarié a le droit d'être traité avec dignité et respect.

### CHEZ APTIV

- Le respect est l'une de nos valeurs fondamentales.
- Nous promovons une culture où les gens peuvent s'épanouir.
- Nous interdisons toute forme de harcèlement.

### VOUS ÊTES SUR LE SIÈGE DU CONDUCTEUR

- Promouvez un lieu de travail positif, sûr et exempt de harcèlement.
- Agissez toujours de manière professionnelle, respectueuse, et conforme à nos valeurs et à nos politiques.
- Manifestez-vous si vous voyez, soupçonnez ou subissez un harcèlement ou un autre comportement inapproprié.
- Si vous êtes responsable ou superviseur, prenez des mesures immédiates si vous êtes témoin d'un cas suspect de harcèlement ou si vous en êtes informé.



#### ÉTUDE DE CAS

**Mon supérieur m'a demandé de sortir avec lui à plusieurs reprises et j'ai toujours refusé. Cette fois, mon supérieur m'a dit que si j'acceptais de sortir avec lui, mon nom passerait en tête de liste pour une promotion. Est-ce considéré comme du harcèlement sexuel ?**

Oui. Lorsque des décisions en matière d'emploi, telles que des promotions, sont fondées sur la volonté d'un salarié d'avoir une relation amoureuse ou d'accorder des faveurs sexuelles, cela est considéré comme du harcèlement sexuel et doit être signalé immédiatement.



#### COUP DE PROJECTEUR SUR LE HARCELEMENT

**Demandez-vous :**

##### Est-ce du harcèlement ?

Le harcèlement comprend tout comportement inapproprié qui crée un environnement irrespectueux, intimidant, hostile ou offensant.

##### Qui harcèle et qui est harcelé ?

Le harcèlement n'implique pas toujours une relation entre un superviseur et un subordonné. Tout le monde peut être victime, quelle que soit la catégorie ou le titre de l'emploi.

##### Où cela se passe-t-il ?

Le harcèlement est interdit non seulement au travail, mais aussi lors d'événements liés au travail, de réunions et de voyages d'affaires.



#### VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

[Politique de lutte contre le harcèlement](#)

# Égalité des chances en matière d'emploi et lutte contre la discrimination

Nous favorisons un environnement de travail qui permet à chacun de donner le meilleur de lui-même.

## CHEZ APTIV

- Nous apprécions la diversité et le dévouement de notre ressources mondiale.
- Nous promovons l'égalité des chances en matière d'emploi.
- Nous interdisons toute discrimination à l'égard des salariés ou des candidats à l'emploi fondée sur un statut protégé par la loi.

## VOUS ÊTES SUR LE SIÈGE DU CONDUCTEUR

- Créez et promouvez un lieu de travail respectueux et inclusif.
- Célébrez et respectez les différences individuelles et les capacités uniques ; elles rendent Aptiv plus fort et notre impact plus important.
- Si vous prenez des décisions en matière d'emploi au nom d'Aptiv, évaluez les salariés et les candidats sur la base du mérite et d'autres facteurs appropriés.
- Si vous constatez ou soupçonnez une discrimination, ou toute autre situation contraire à l'esprit de la diversité et de l'inclusion, signalez-le.



### ÉTUDE DE CAS

**Je recherche un nouveau collaborateur pour notre service, quelqu'un qui s'intégrera à notre environnement dynamique et à notre équipe énergique, actuellement composée de jeunes gens âgés d'une vingtaine ou d'une trentaine d'années. Serait-il acceptable de publier l'offre d'emploi et de sélectionner les candidats en fonction de leur âge ?**

Non, vous devez faire passer un entretien à tous les candidats dont les qualifications répondent aux exigences du poste. Le fait d'embaucher ou de ne pas embaucher quelqu'un sur la base de son âge constituerait une violation de nos politiques et, dans la plupart des juridictions, de la loi. En outre, le fait de ne pas prendre en considération des candidats dûment qualifiés issus d'un large éventail de milieux, d'expériences et de cultures peut également signifier que vous manquez une occasion de diversifier et de renforcer votre équipe. Des questions ? Adressez-vous à votre contact des ressources humaines ou à un membre de l'équipe mondiale des affaires juridiques et de conformité.



### COUP DE PROJECTEUR SUR LA DISCRIMINATION

**Posez-vous la question :**

**Est-ce que je sais quels statuts sont protégés par la loi ?**

Les statuts protégés par la loi comprennent :

- L'origine raciale
- L'appartenance ethnique
- La couleur de peau
- Le genre
- L'orientation sexuelle
- La religion
- L'âge
- L'origine nationale
- Les informations génétiques
- La situation de handicap
- Les activités syndicales
- Les convictions politiques
- L'état civil
- La grossesse
- Le statut d'ancien combattant ou d'ancien combattant handicapé
- Tout autre statut protégé par la loi dans les pays dans lesquels nous exerçons nos activités



### VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

[Politique d'égalité des chances en matière d'emploi et de lutte contre la discrimination](#)

## La sécurité sur le lieu de travail

Nous maintenons un lieu de travail sûr, sécurisé, productif et professionnel.

### CHEZ APTIV

- Nous interdisons sur la propriété d'Aptiv, dans le cadre des activités d'Aptiv ou dans le cadre de l'utilisation de véhicules ou d'équipements de l'entreprise :
  - Les drogues
  - L'affaiblissement des facultés par la drogue ou l'alcool
  - La violence sur le lieu de travail
  - La possession d'armes ou d'engins dangereux, sauf dans les cas où la loi l'autorise

### VOUS ÊTES SUR LE SIÈGE DU CONDUCTEUR

- Ne vous engagez pas dans une activité qui crée un environnement de travail intimidant, menaçant, violent ou abusif.
- Respectez toutes les règles relatives à la consommation d'alcool et de drogues.
- Informez votre superviseur de tout médicament prescrit ou de toute condition médicale susceptible d'avoir un impact sur votre capacité à effectuer votre travail en toute sécurité et de manière adéquate.
- Parlez-en si vous pensez que vous ou un collègue avez un problème de toxicomanie qui a des répercussions sur le travail ou la sécurité.



### ÉTUDE DE CAS

**L'une de mes collègues, qui conduit un chariot élévateur à l'usine, semble soudain indifférente et distraite. Elle a commis un certain nombre d'erreurs récemment et a failli provoquer un accident, ce qui est très inhabituel pour elle. Je ne sais pas exactement ce qui a provoqué ce changement soudain de comportement, mais je ne veux vraiment pas interférer ou m'impliquer. Dois-je garder cela pour moi ?**

Non. Le changement de comportement de votre collègue affecte clairement son travail et peut nuire à la sécurité ou au travail d'autres personnes au sein d'Aptiv. Même si ces changements sont temporaires, vous devez en informer votre supérieur ou une autre personne-ressource d'Aptiv afin qu'il puisse assurer un suivi ou offrir un soutien par le biais de notre programme d'aide aux salariés (PAE), si cela est justifié. Cela s'applique tout particulièrement si un accident a failli survenir.



### VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

[Politique de conduite appropriée sur le lieu de travail](#)



### COUP DE PROJECTEUR SUR LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Posez-vous la question suivante :

**Que devez-vous faire si vous avez connaissance d'un comportement menaçant, si vous êtes témoin d'un comportement violent ou si vous pensez qu'une personne porte une arme au sein d'un établissement Aptiv ?**

Vous devez signaler ces actes immédiatement à votre supérieur ou à un membre de l'équipe des ressources humaines.

Si vous estimez qu'il s'agit d'un problème immédiat et urgent, vous devez contacter le service de sécurité de l'entreprise et/ou les forces de l'ordre locales.



## Protection des données

Nous nous engageons à protéger la confidentialité et la sécurité des données personnelles.

### CHEZ APTIV

- Nous collectons, stockons, utilisons, partageons, transférons et éliminons les données à caractère personnel conformément à toutes les lois et réglementations applicables en matière de confidentialité et de protection des données.
- Nous veillons à ce que les données à caractère personnel que nous collectons et traitons soient adéquates, pertinentes et limitées au minimum requis pour atteindre des objectifs commerciaux légitimes.

### VOUS ÊTES SUR LE SIÈGE DU CONDUCTEUR

- Sachez identifier le type de données considérées comme des données à caractère personnel.
- Utilisez-les conformément à nos politiques et à la loi.
- Ne les divulguez à personne, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur d'Aptiv, à moins qu'une personne soit autorisée à les consulter et en ait un besoin professionnel légitime.



### ÉTUDE DE CAS

**Quelqu'un m'a envoyé par inadvertance un courriel contenant une liste de noms de salariés et d'informations salariales. Je ne veux mettre personne en difficulté, mais je sais qu'il s'agit de données personnelles qui ne me sont pas destinées. Que dois-je faire ?**

Vous ne devez pas les lire ni les partager avec qui que ce soit. Informez l'expéditeur que le courriel n'a pas été envoyé au destinataire prévu et supprimez-le. Contactez un membre de l'équipe des ressources humaines, de l'équipe mondiale des affaires juridiques et de conformité ou de l'équipe de réponse aux incidents de sécurité pour signaler cet incident afin qu'ils puissent prendre d'autres mesures correctives, si nécessaire.



### VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

[Avis de confidentialité des salariés](#)

[Avis de confidentialité d'Aptiv.com](#)



### COUP DE PROJECTEUR SUR LA CONFIDENTIALITÉ

**Posez-vous la question :**

**S'agit-il de données à caractère personnel ?**

Les données à caractère personnel sont toutes les informations qui permettent d'identifier une personne directement ou indirectement, y compris :

- Noms et adresses électroniques
- Emploi et données relatives à l'emploi
- Rémunération et avantages
- Données familiales
- Informations financières individuelles
- Informations concernant le téléphone ou l'appareil mobile d'une personne
- Dossiers relatifs aux voyages
- Biométrie
- Informations relatives à l'immigration ou au passeport
- Données médicales
- Appartenance à une ethnie

## Lutte contre la corruption, cadeaux et divertissements

Nous respectons les lois de lutte contre la corruption et demandons une approbation préalable avant d'offrir ou de recevoir certains cadeaux.

### CHEZ APTIV

- Nous interdisons la corruption, les pots-de-vin ou les avantages indus en rapport avec nos activités ou l'une quelconque de nos transactions commerciales.
- Nous exigeons que toutes les dépenses et la documentation associée soient correctement enregistrées et conformes à nos politiques et à la loi.

### VOUS ÊTES SUR LE SIÈGE DU CONDUCTEUR

- N'autorisez, demandez, offrez, donnez ni n'acceptez jamais de l'argent ou toute autre chose de valeur, directement ou indirectement, en vue d'influencer indûment un acte ou une décision.
- N'ordonnez ni ne permettez jamais à des tiers qui travaillent en notre nom de faire quelque chose que nous ne sommes pas autorisés à faire nous-mêmes.
- Les paiements dits de « facilitation » à un représentant du gouvernement, effectués dans le but d'accélérer ou de garantir l'exécution d'actions gouvernementales routinières et non discrétionnaires, ne sont pas autorisés chez Aptiv, quel qu'en soit le montant.
- Soyez prudent lorsque vous offrez des cadeaux. Si vous n'êtes pas sûr de ce qui est (ou n'est pas) approprié, consultez votre supérieur hiérarchique ou l'équipe mondiale des affaires juridiques et de conformité.
- Veillez à respecter les règles en matière de cadeaux et de divertissements imposées par tout fonctionnaire ou partenaire commercial.

- Procurez-vous les autorisations nécessaires avant d'offrir ou de recevoir un repas, un cadeau ou un divertissement.
- N'offrez rien à un fonctionnaire (y compris à une entreprise publique), quelle que soit la valeur monétaire, à moins d'avoir obtenu une autorisation préalable.
- Évitez tout comportement qui pourrait suggérer ne serait-ce que l'apparence de quelque chose d'inapproprié.



### ÉTUDE DE CAS

**Aptiv a acheté une table pour un événement local de collecte de fonds et j'aimerais inviter mon client à y participer. Je sais que le coût du siège est supérieur à 250 USD. Cela serait-il approprié ?**

Avant d'adresser une invitation à votre client, compte tenu du coût de la place, vous devez demander l'approbation préalable de votre supérieur hiérarchique et de l'équipe mondiale des affaires juridiques et de conformité. Vous devez également vous assurer que l'acceptation de l'invitation est autorisée par les politiques de votre client.



### VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

[Lutte contre la corruption, cadeaux et divertissements](#) [Politique](#)



### COUP DE PROJECTEUR SUR LES REPAS, LES CADEAUX ET LES DIVERTISSEMENTS

Pour déterminer si une approbation préalable de conformité est nécessaire pour un repas, un cadeau ou des frais de représentation, posez-vous la question suivante :

Qui est la partie qui donne ou qui reçoit ?

Un fonctionnaire (y compris les employés d'une entreprise publique)

Une entreprise commerciale (y compris les fournisseurs, les clients, les partenaires commerciaux, etc.)

L'approbation préalable est requise quelle que soit la valeur monétaire

Une approbation préalable peut être requise, en fonction de la valeur monétaire.

**En cas de doute, demandez de l'aide avant de poursuivre.**

## Concurrence loyale

Nous respectons les lois sur la concurrence loyale et les lois « antitrust ».

### CHEZ APTIV

- Nous surpassons nos concurrents de manière équitable et honnête sur la base de la qualité, du service, de la valeur, de la technologie et d'autres facteurs appropriés.
- Nous obtenons un avantage concurrentiel grâce aux performances supérieures de nos produits et de notre personnel, jamais par des pratiques commerciales contraires à l'éthique ou illégales.

### VOUS ÊTES SUR LE SIÈGE DU CONDUCTEUR

- Concurrence loyale et ferme.
- Ne concluez jamais d'accord (formel ou informel) avec un concurrent sur un quelconque aspect de la tarification ou des conditions de vente.
- Recueillez des informations sur la concurrence de manière éthique et légale ; n'utilisez que des informations accessibles au public pour étudier nos concurrents.
- Soyez prudent lorsque vous communiquez (verbalement ou non) avec des concurrents et lorsque vous participez à des événements organisés par des associations commerciales ou professionnelles.
- Les prix, les programmes de vente, la stratégie d'approvisionnement, les marges, les coûts des matières premières et les conditions contractuelles sont tous considérés comme des informations commercialement sensibles qui ne doivent pas être partagées avec des concurrents ou obtenues auprès d'eux. Soyez particulièrement vigilant lorsqu'un fournisseur, un client ou un partenaire d'une coentreprise est également un concurrent. En cas de doute, demandez conseil à l'équipe mondiale des affaires juridiques et de conformité.



### ÉTUDE DE CAS

**Une conversation informelle avec un concurrent lors d'un salon professionnel commence à dévier vers une discussion sur les stratégies de prix. Que dois-je faire ?**

Vous devez être prudent, car même des conversations banales sont susceptibles d'enfreindre la loi. Mettez un terme à toute conversation qui s'oriente vers un sujet sensible du point de vue de la concurrence. Expliquez clairement que la discussion est inappropriée, puis retirez-vous de la situation et signalez-le immédiatement.



### VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

[Politique de concurrence loyale](#)



### COUP DE PROJECTEUR SUR LA CONCURRENCE LOYALE

**Lors de la collecte d'informations sur nos concurrents, posez-vous la question suivante :**

**Les informations ont-elles été obtenues par tromperie ou fausse déclaration ?**

**Les informations sont-elles la propriété, la marque déposée ou la propriété intellectuelle légalement protégée d'une autre entreprise ?**

Si vous répondez « oui » à l'une ou l'autre de ces questions, il se peut que ces informations aient été obtenues de manière contraire à l'éthique. Elles ne doivent pas être utilisées et doivent être immédiatement signalées.

## Délits d'initiés

Nous protégeons les informations importantes non publiques (« initiés ») concernant notre entreprise et les entreprises avec lesquelles nous travaillons.

### CHEZ APTIV

- Nous nous conformons à toutes les lois sur les valeurs mobilières et les délits d'initiés, qu'elles soient étatiques, fédérales ou non américaines.
- Nous interdisons de négocier des actions ou d'autres titres, ou encore d'informer d'autres personnes afin qu'elles puissent négocier, sur la base d'informations importantes non publiques.

### VOUS ÊTES SUR LE SIÈGE DU CONDUCTEUR

- Retenez la définition des « informations importantes non publiques » et rappelez-vous que vous êtes en position de confiance lorsqu'il s'agit de les protéger.
- N'utilisez pas d'informations importantes non publiques pour décider d'acheter, de vendre ou de conserver des actions ou d'autres titres. Ne communiquez pas d'informations importantes non publiques à votre famille ou à vos amis pour qu'ils puissent effectuer des transactions.
- Respectez les fenêtres de négociation ou autres périodes restreintes qu'Aptiv peut imposer en fonction de votre rôle ; attendez pour agir que les restrictions soient levées.
- Ne prenez jamais de risque. Si vous ne savez pas si une information est considérée comme une information importante non publique, renseignez-vous avant d'effectuer une transaction.
- Vous devez toujours suivre la politique d'Aptiv en matière de délits d'initiés et demander des conseils et une autorisation préalable avant d'effectuer des opérations sur les actions d'Aptiv.



### ÉTUDE DE CAS

**Lors d'une récente réunion de projet, l'un de nos fournisseurs a mentionné que son entreprise travaillait sur un nouveau logiciel propriétaire. Aucune information à ce sujet n'est disponible pour l'instant, et d'après ce que le fournisseur a dit, le nouveau logiciel ne sera probablement pas exploité par Aptiv, mais je prédis qu'il changera la donne pour d'autres entreprises. Est-il possible d'acheter des actions du fournisseur avant le lancement du produit ?**

Non. Le fournisseur n'aurait pas dû vous communiquer cette information. Le fait de négocier sur la base de ces informations, avant qu'elles ne soient rendues publiques, constituerait une violation de nos politiques, voire de la loi.



### COUP DE PROJECTEUR SUR LES DÉLITS D'INITIÉS

**Posez-vous la question :**

#### L'information est-elle importante ?

Le terme « important » signifie qu'il existe une forte probabilité qu'un investisseur raisonnable considère l'information comme importante pour décider d'acheter, de conserver ou de vendre les actions d'une société.

#### Est-elle non publique ?

« Non publique » signifie que l'information n'a pas été largement diffusée au grand public.

Si la réponse à ces deux questions est « oui », l'information est de type « initié » et ne doit pas être partagée.



### VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

[Politique en matière de délits d'initiés](#)



## Qualité et sécurité

Nous partageons le même engagement en faveur d'une qualité de produit de pointe et d'une exécution sans faille.

### CHEZ APTIV

- La qualité n'est pas la responsabilité d'une personne ou d'une équipe, c'est une responsabilité commune.
- Nous nous conformons à toutes les lois et réglementations applicables en matière de qualité, de sécurité et de performance de nos produits, partout où nous exerçons nos activités.

### VOUS ÊTES SUR LE SIÈGE DU CONDUCTEUR

- Respectez les processus et les exigences applicables en matière de qualité et de sécurité.
- Ne faites jamais de compromis sur la qualité ou la sécurité pour respecter un délai.
- Signalez immédiatement toute préoccupation ou plainte concernant la sécurité ou la qualité.



### ÉTUDE DE CAS

**L'un des tests effectués par mon équipe est de nouveau effectué plus loin sur la chaîne. Mon collègue nous a suggéré de ne pas effectuer le test afin d'accélérer considérablement la livraison. Je ne suis pas sûr que nous devrions faire cela ...**

Votre intuition est bonne. Ne sautez pas une procédure ou une étape requise sans en avoir d'abord discuté avec votre supérieur hiérarchique. Il y a probablement de très bonnes raisons pour lesquelles le test est répété. Tant qu'il n'a pas été décidé de le modifier, il convient de suivre la procédure. Les raccourcis pourraient potentiellement mettre en danger la qualité de notre solution ou la sécurité de nos clients.



### COUP DE PROJECTEUR SUR LA QUALITÉ DES PRODUITS

**Demandez-vous si c'est le cas :**

**Dépanner et résoudre les problèmes potentiels ?**

**Analyser les opérations et les performances ?**

**Examiner les processus et rechercher des moyens d'accroître l'efficacité ?**

**Trouver des solutions lorsque des problèmes se posent ?**

Si vous répondez « oui » à l'une de ces questions, vous contribuez à promouvoir la qualité et la sécurité.



### VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

[Politique de qualité et de sécurité](#)

## Commerce international

Nous exerçons nos activités dans le monde entier et nous nous conformons aux exigences commerciales liées à ce privilège.

### CHEZ APTIV

- Nous nous conformons à toutes les lois, réglementations et politiques en matière de commerce international applicables à Aptiv dans les juridictions où nous exerçons nos activités, y compris les exigences en matière d'importation, les lois sur les sanctions et les contrôles à l'exportation.
- Nous ne menons pas d'activités avec des parties restreintes ou dans des lieux restreints sans autorisation appropriée.

### VOUS ÊTES SUR LE SIÈGE DU CONDUCTEUR

- Suivez toute formation requise sur les questions de conformité commerciale et respectez nos politiques internes documentées.
- Ne vous engagez pas avec des personnes ou des entreprises soumises à des restrictions.
- Respectez nos exigences en matière d'archivage en ce qui concerne les activités d'importation et d'exportation.
- Signalez vos préoccupations ou des violations réelles ou présumées des lois et réglementations commerciales.
- Informez immédiatement l'équipe de conformité du commerce international ou l'équipe mondiale des affaires juridiques et de conformité de toute demande d'enquête ou d'information émanant des douanes ou d'une autre agence gouvernementale.



### ÉTUDE DE CAS

**Je dois envoyer rapidement des dessins techniques à un client situé dans un autre pays. Comme j'ai l'intention de voyager dans cette région, je prévois de les emmener avec moi, dans mes bagages. Cela pose-t-il un problème ?**

Oui, cela pourrait constituer une violation des lois sur l'exportation et entraîner des retards, des amendes et même, éventuellement, la perte des privilèges d'exportation. Contactez l'équipe de conformité du commerce international ou l'équipe mondiale des affaires juridiques et de conformité avant de transporter des produits Aptiv ou des données techniques à l'étranger.



### VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

[Politique de commerce international](#)

[Politique de sanctions](#)



### COUP DE PROJECTEUR SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL

**Posez-vous la question :**

**S'agit-il d'une exportation ?**

N'oubliez pas qu'une exportation n'est pas toujours un produit. Tout article expédié d'un pays vers une destination étrangère est considéré comme une exportation :

- Services
- Matériel promotionnel
- Échantillons de production
- Pièces de rechange
- Logiciel ou technologie transmis par voie électronique
- Copies physiques ou électroniques de dessins, de plans ou d'informations techniques



## Conflit d'intérêts

Nous évitons les conflits d'intérêts, qui peuvent amener d'autres personnes à remettre en question notre loyauté envers Aptiv.

### CHEZ APTIV

- Nous évitons les situations qui pourraient influencer notre capacité à prendre des décisions commerciales impartiales pour le compte d'Aptiv.
- Nous évitons même l'apparence d'un conflit d'intérêts en raison des dommages potentiels qu'il pourrait causer à notre réputation d'entreprise qui mène ses activités avec intégrité.

### VOUS ÊTES SUR LE SIÈGE DU CONDUCTEUR

- Ne laissez pas vos relations personnelles, vos intérêts ou vos activités interférer avec vos responsabilités et vos obligations envers Aptiv.
- Soyez attentifs aux types de situations qui pourraient donner lieu à un conflit d'intérêts :
  - Relations personnelles dans le monde des affaires
  - Relations personnelles dans vos rapports hiérarchiques
  - Emploi extérieur
  - Propriété d'une entreprise
  - Membres d'un conseil d'administration
  - Service public
- Divulgez toute situation susceptible d'entraîner un conflit d'intérêts réel ou potentiel dès que vous en avez connaissance ; n'attendez pas votre questionnaire annuel sur la conduite éthique des affaires.
- Si vous n'êtes pas sûr qu'une situation pose un conflit, parlez-en à votre supérieur, à un membre de l'équipe des ressources humaines ou de l'équipe mondiale des affaires juridiques et de conformité, ou contactez la ligne Drive Line d'Aptiv.



#### ÉTUDE DE CAS

**Je travaille dans la vente et mon mari vient d'accepter un poste de responsable de l'ingénierie chez l'un de nos clients. S'agit-il d'un conflit d'intérêts ?**

C'est possible. Compte tenu de votre relation personnelle et de vos rôles respectifs, cela pourrait poser un problème. Vous devez en informer rapidement l'équipe juridique et de conformité mondiale et votre supérieur hiérarchique afin de déterminer si la situation pourrait affecter votre prise de décision au sein d'Aptiv et, le cas échéant, comment prendre les mesures préventives appropriées pour gérer le conflit.



#### VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

[Politique en matière de conflits d'intérêts](#)



#### COUP DE PROJECTEUR SUR LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

**Posez-vous la question :**

**Cette situation pourrait-elle interférer avec mes responsabilités au sein d'Aptiv ?**

**Cela pourrait-il affecter les décisions que je prends pour Aptiv ?**

**Est-ce que moi, les membres de ma famille ou mes amis proches en tireront un bénéfice personnel ?**

**D'autres personnes (à l'intérieur ou à l'extérieur d'Aptiv) pourraient-elles y voir un conflit d'intérêts ?**

Si la réponse à l'une de ces questions est « oui » ou « je ne suis pas sûr », arrêtez-vous et demandez de l'aide ; il peut s'agir d'un conflit d'intérêts.

## Intégrité financière

Nous tenons et conservons des registres commerciaux et financiers précis.

### CHEZ APTIV

- Nous tenons des registres commerciaux précis qui respectent toutes les exigences légales, réglementaires et opérationnelles applicables.
- Nous sommes attentifs aux signes avant-coureurs de fraude ou d'autres irrégularités financières et nous les signalons.

### VOUS ÊTES SUR LE SIÈGE DU CONDUCTEUR

- Soyez honnête et précis ; nos registres doivent refléter fidèlement nos activités commerciales.
- Respectez toutes les exigences en matière de tenue de registres, de comptabilité et de rapports qui s'appliquent à votre travail ; suivez nos processus internes, et surveillez et corrigez toute erreur.
- Si vous exercez des responsabilités en matière d'information financière ou si vous faites des déclarations publiques au nom d'Aptiv, assurez-vous que les informations que vous préparez ou soumettez sont complètes, justes, précises, opportunes et compréhensibles.
- Si vous constatez ou soupçonnez des malversations financières à tous les niveaux de notre entreprise ou dans les activités de nos fournisseurs, n'hésitez pas à en faire part.



### ÉTUDE DE CAS

**Ce mois-ci, j'ai dû faire face à des frais de voyage imprévus qui ont dépassé le budget de notre département. Afin d'aider mon équipe à atteindre ses objectifs pour ce trimestre, et étant donné que tous les frais de voyage seront encore comptabilisés à la fin de l'année, puis-je retarder la comptabilisation de mes dépenses jusqu'au prochain trimestre ?**

Non, chaque transaction doit être déclarée avec exactitude et honnêteté, dans la période au cours de laquelle elle a été effectuée. La création d'un dossier ou d'un document d'entreprise faux ou trompeur est grave et peut entraîner des conséquences négatives.



### VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

[Politique d'intégrité financière](#)



### COUP DE PROJECTEUR SUR L'INTÉGRITÉ FINANCIÈRE

**Posez-vous les questions suivantes :**

**Existe-t-il des signes avant-coureurs de fraude, de blanchiment d'argent ou d'autres comportements financiers répréhensibles ?**

Soyez attentifs aux éléments suivants :

- Inventaire ou matières premières manquants
- Documentation de vente incomplète
- Nombre inhabituel de plaintes de clients concernant des factures
- Enregistrement qui semble inexact, faux ou trompeur
- Compte non enregistré ou officieux
- Coût affecté au mauvais projet, contrat ou période de temps
- Transactions pour lesquelles il manque des pièces justificatives, telles que les reçus ou les approbations nécessaires
- Paiements importants en espèces
- Transferts de fonds ou conditions de paiement inhabituels

Chacun de ces indicateurs constitue un signal d'alarme et doit être signalé immédiatement.

## Informations confidentielles

Nous protégeons nos informations confidentielles et, ce faisant, notre avantage concurrentiel sur le marché.

### CHEZ APTIV

- Nous gérons nos informations confidentielles avec soin.
- Nous utilisons nos actifs technologiques et nos données de manière responsable afin de protéger les informations confidentielles.
- Nous protégeons les informations confidentielles d'autrui, y compris celles de nos clients et de nos fournisseurs.

### VOUS ÊTES SUR LE SIÈGE DU CONDUCTEUR

- Protégez les informations confidentielles ; une mauvaise manipulation peut porter préjudice à Aptiv.
- Faites attention à ce que vous dites dans les lieux publics (comme dans les ascenseurs, les restaurants et les transports publics) afin de ne pas compromettre la confidentialité de manière accidentelle.
- Conservez vos informations confidentielles, même si vous quittez Aptiv.
- Si vous recevez accidentellement des informations confidentielles appartenant à quelqu'un d'autre, contactez votre supérieur hiérarchique ou l'équipe mondiale des affaires juridiques et de conformité.
- Suivez nos lignes directrices pour une utilisation acceptable des actifs technologiques et des données.



### ÉTUDE DE CAS

**L'un de mes nouveaux collègues a travaillé pour un concurrent et a proposé de partager certaines stratégies de marketing développées par son ancien employeur. Cela pourrait nous donner un avantage sur notre concurrent, mais est-ce acceptable ?**

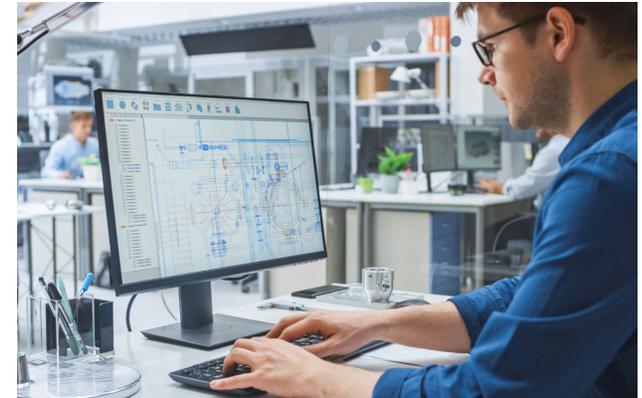
Non. Il n'y a pas de mal à ce qu'un membre de votre équipe applique les connaissances et compétences générales acquises lors d'un précédent emploi. Mais partager des informations qui sont la propriété d'un ancien employeur constituerait une violation des obligations de votre collègue, de nos politiques et peut-être même de la loi. Votre collègue a la responsabilité de protéger les informations confidentielles de son ancien employeur, tout comme vous avez la responsabilité de protéger les informations confidentielles d'Aptiv si vous quittez Aptiv.



### VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

[Politique en matière d'informations confidentielles](#)

[Politique d'utilisation acceptable](#)



### COUP DE PROJECTEUR SUR LES INFORMATIONS CONFIDENTIELLES

**Posez-vous la question :**

**Cette information est-elle généralement connue en dehors d'Aptiv ?**

Si vous avez répondu « non » à cette question, vous avez affaire à des informations confidentielles. Ce type d'informations ne doit être partagé qu'avec les personnes autorisées et ayant une raison professionnelle légitime d'y accéder, et d'une manière qui protège nos actifs technologiques et nos données.

## Propriété intellectuelle

Nous reconnaissons la valeur de notre propriété intellectuelle et son importance pour la création de technologies futures, le renforcement de notre réputation et l'augmentation de nos revenus.

### CHEZ APTIV

- Nous protégeons notre propriété intellectuelle (y compris les brevets, les marques, les secrets commerciaux et les droits d'auteur) et la gérons avec soin, dans le respect des lois applicables.
- Nous protégeons les droits de propriété intellectuelle qui nous sont confiés par d'autres.

### VOUS ÊTES SUR LE SIÈGE DU CONDUCTEUR

- Soyez responsable de la création et de la gestion de la propriété intellectuelle, tant celle d'Aptiv que celle de nos clients et fournisseurs.
- Marquez correctement le matériel protégé par le droit d'auteur et ne copiez, téléchargez, distribuez, utilisez n'affichez jamais le matériel protégé par le droit d'auteur d'autrui sans autorisation appropriée.
- Si vous constatez qu'un tiers utilise de manière inappropriée les brevets, marques ou autres droits de propriété intellectuelle d'Aptiv, n'hésitez pas à le signaler.
- Si vous avez une idée qui pourrait ou devrait être brevetée ou enregistrée en tant que secret commercial, contactez votre supérieur ou un membre de l'équipe mondiale des affaires juridiques et de la conformité.



### ÉTUDE DE CAS

**Un consultant externe a proposé une amélioration de nos machines de production brevetées, mais ne souhaite pas la breveter en raison de son coût trop élevé. Aptiv pourrait-elle déposer un brevet sur le procédé amélioré ?**

Oui, mais seulement si le consultant accepte et cède formellement les droits de l'invention à Aptiv. Notre entreprise a intégré des clauses standard de propriété intellectuelle dans ses contrats avec les consultants. Lorsque vous commencez à travailler avec un consultant externe sur un projet de développement technologique, assurez-vous toujours de savoir qui sera propriétaire des nouvelles idées que vous développez avec le consultant et consultez l'équipe mondiale des affaires juridiques et de la conformité pour vous assurer que nos droits sont protégés.



### COUP DE PROJECTEUR SUR LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

**Posez-vous la question :**

#### S'agit-il d'un secret commercial ?

Les secrets commerciaux comprennent la plupart des informations non publiques de l'entreprise, tels que les listes de clients, les plans de produits ou de marketing et les stratégies commerciales.

#### Existe-t-il un droit d'auteur ?

Les lois sur le droit d'auteur protègent les productions écrites et artistiques tels que les sites web, les dessins, le matériel de marketing, les photographies, les conceptions graphiques et les logiciels.

#### Qu'est-ce qu'un brevet ?

Les brevets protègent les inventions et permettent à Aptiv d'interdire ou de réglementer la manière dont les autres fabriquent, utilisent ou vendent nos produits et procédés brevetés.

#### Qu'est-ce qu'une marque déposée ?

Une marque déposée ou de service est généralement un nom ou un symbole qu'une entreprise utilise pour identifier ses produits ou ses services.



### VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

[Politique en matière de propriété intellectuelle](#)

## Intelligence artificielle

Nous exploitons de manière responsable le potentiel de l'intelligence artificielle (IA) pour amplifier les performances de nos produits et de nos activités.

### CHEZ APTIV

- Nous développons et utilisons l'IA de manière responsable, conformément aux lois et réglementations applicables et à la politique d'Aptiv en matière d'IA.
- Nous contrôlons et régissons les projets de développement et de mise en œuvre de l'IA par le biais d'un comité transversal et d'un processus détaillé de demande et d'approbation de l'IA.
- Nous encourageons l'utilisation éthique de l'IA.
- Nous cherchons à éviter les effets secondaires indésirables potentiels, notamment la partialité, la discrimination et les préjugés.

### VOUS ÊTES SUR LE SIÈGE DU CONDUCTEUR

- Avant d'utiliser l'IA chez Aptiv, il convient d'effectuer toutes les évaluations de sécurité, de confidentialité et de risque de propriété intellectuelle et de suivre le processus d'approbation de l'IA.
- Suivez toute formation requise pour les utilisateurs de l'IA.
- Conformez-vous à toutes les politiques applicables en matière de gouvernance des données, de confidentialité des données, de propriété intellectuelle et de cybersécurité de l'entreprise ou du produit lors de l'utilisation de l'IA d'Aptiv et de tiers.
- Si vous avez des questions concernant l'utilisation de l'IA chez Aptiv, veuillez contacter le sous-comité IA/ML d'Aptiv.



### ÉTUDE DE CAS

**J'aimerais utiliser l'IA générative pour m'aider à rédiger un courriel à l'intention d'un client. Dois-je obtenir une autorisation avant d'utiliser l'IA à cette fin ?**

Oui. Assurez-vous d'avoir suivi les formations basées sur les rôles et d'avoir obtenu l'accès en tant qu'« utilisateur d'Aptiv Generative AI ». N'utilisez que les systèmes, les processus et les données pour lesquels vous avez reçu une autorisation. Et respectez toujours les mesures de sécurité décrites dans nos politiques de cybersécurité pour les entreprises et les produits.



### COUP DE PROJECTEUR SUR L'IA

**Dans votre utilisation de l'IA, posez-vous la question :**

**Est-ce que je fais ce qu'il faut pour protéger les gens ?**

**Pour protéger les informations confidentielles ?**

**Pour protéger la propriété intellectuelle ?**

Quels que soient notre rôle d'utilisateur et nos privilèges, nous avons tous le devoir de préserver l'intégrité de nos systèmes et des données qu'ils traitent.



### VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

[Politique en matière d'intelligence artificielle](#)



## Une communication prudente

Nous communiquons des informations exactes sur notre entreprise.

### CHEZ APTIV

- Nous protégeons la réputation que nous nous sommes forgées en tant que leaders et innovateurs du secteur en communiquant de manière responsable et respectueuse.
- Nous avons désigné des personnes pour parler au nom d'Aptiv, afin de s'assurer que les informations que nous partageons sur notre société sont exactes, cohérentes et répondent à toute obligation légale ou réglementaire.
- Nous encourageons une utilisation responsable des médias sociaux.

### VOUS ÊTES SUR LE SIÈGE DU CONDUCTEUR

- Communiquez toujours avec soin, professionnalisme et intégrité ; parlez et écrivez comme si vos paroles pouvaient être rendues publiques.
- Sachez que toutes les informations transmises sur les systèmes d'Aptiv peuvent être examinées par Aptiv, dans la mesure où la loi l'autorise.
- Abordez les communications en ligne de la même manière que vous abordez les interactions personnelles ; promouvez nos valeurs et agissez avec respect.
- Ne parlez pas et ne publiez pas au nom d'Aptiv si vous n'êtes pas autorisé à le faire.
- Ne dénigrez pas notre entreprise, vos collègues, nos clients, nos fournisseurs ou nos concurrents.



### ÉTUDE DE CAS

**Mon travail ne concerne pas la sécurité des produits ou les questions réglementaires. Comment une de mes communications écrites pourrait-elle faire partie d'un procès ou d'une enquête ?**

Tout service d'une entreprise peut se retrouver inopinément sous le feu des projecteurs. Les salariés des services de marketing et de vente peuvent faire l'objet d'enquêtes ou de poursuites en matière d'ententes et d'abus de position dominante, par exemple. Les salariés du service financier peuvent être confrontés à un examen minutieux des documents financiers. Il est impossible de prévoir si une communication deviendra importante à un moment ultérieur. La meilleure solution consiste à préparer toutes les communications avec soin et intégrité.



### VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

[Politique de communication prudente](#)

[Politique en matière de médias sociaux](#)



### COUP DE PROJECTEUR SUR LES COMMUNICATIONS PRUDENTES

**Avant d'envoyer un courrier électronique ou de publier un commentaire, posez-vous la question :**

**Quel en est l'objectif ?**

**Souhaiterais-je que cela serve de preuve dans un procès ou soit publié dans un journal ?**

**Existe-t-il un autre moyen de communication ?**

**Suis-je respectueux ?**

**Est-ce que je dirais la même chose si je parlais face à face avec quelqu'un ?**

**Mes actions peuvent-elles nuire à Aptiv ?**

**Vous êtes le gardien du nom Aptiv. Pensez toujours d'abord à l'impact de votre message.**

## Droits de l'homme

Nous nous engageons à protéger les droits de l'homme.

### CHEZ APTIV

- Nous respectons et promouvons les droits de l'homme dans nos interactions avec les salariés et les fournisseurs.
- Nous adhérons aux principes et aux normes internationales en matière de droits de l'homme qui interdisent le travail des enfants, le travail forcé ou l'esclavage et la traite des êtres humains.
- Nous nous approvisionnons de manière responsable et exigeons de nos fournisseurs qu'ils respectent notre code de conduite.
- Nous traitons nos salariés de manière équitable et les rémunérons conformément aux lois salariales en vigueur.
- Nous reconnaissons le droit de nos salariés à la liberté d'association et leur droit de s'organiser et de négocier collectivement conformément aux lois applicables.

### VOUS ÊTES SUR LE SIÈGE DU CONDUCTEUR

- Soyez vigilant et signalez toute violation connue ou présumée des droits de l'homme.
- Évaluez nos fournisseurs pour vous assurer qu'ils adhèrent à notre code de conduite des fournisseurs et qu'ils respectent leurs obligations contractuelles.
- Si vous avez des questions ou des préoccupations, veuillez contacter l'équipe de gestion de la chaîne d'approvisionnement ou l'équipe mondiale des affaires juridiques et de la conformité.



### ÉTUDE DE CAS

**Lors d'une visite sur place chez l'un de nos fournisseurs, j'ai remarqué que plusieurs salariés semblaient mineurs. Lorsque j'ai interrogé mon interlocuteur à ce sujet, je n'ai pas obtenu de réponse claire. Que dois-je faire ensuite ?**

Vous avez fait ce qu'il fallait ; vous avez été alerté par une violation potentielle des droits de l'homme et vous avez soulevé la question auprès du fournisseur. L'étape suivante consiste à signaler l'incident à l'équipe mondiale des affaires juridiques et de conformité ou à votre supérieur hiérarchique, afin qu'elle puisse examiner l'affaire et, le cas échéant, prendre les mesures qui s'imposent.



### VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

[Politique des droits de l'homme](#)

[Code de conduite des fournisseurs](#)



### COUP DE PROJECTEUR SUR LA CONDUITE DES FOURNISSEURS

Posez-vous la question :

**Le comportement du fournisseur est-il conforme aux valeurs et aux politiques d'Aptiv ?**

**La chaîne d'approvisionnement du fournisseur est-elle exempte de violations des droits de l'homme et de manquements à l'éthique ?**

Si vous avez répondu « non » à l'une de ces questions, il se peut que le fournisseur ne respecte pas notre Code de conduite des fournisseurs. Vous devez faire part de vos préoccupations afin qu'elles soient examinées.

# Développement durable et respect de l'environnement

Nous offrons un avenir plus sûr, plus vert et plus connecté.

## CHEZ APTIV

- Nous respectons les lois environnementales qui s'appliquent à notre activité, quel que soit le lieu où nous exerçons nos activités.
- Nous continuons à réduire notre empreinte sur l'environnement. Nous sommes d'ailleurs en bonne voie pour atteindre nos objectifs de développement durable à l'horizon 2025 et parvenir à la neutralité carbone d'ici 2040, comme le souligne notre rapport sur le développement durable.
- Nous travaillons en équipe pour fixer des objectifs ambitieux, fondés sur des données scientifiques, afin de réduire les déchets, de diminuer notre empreinte carbone et de préserver l'eau douce.
- Nous nous engageons à développer des solutions durables pour relever les défis les plus difficiles de nos clients.

## VOUS ÊTES SUR LE SIÈGE DU CONDUCTEUR

- Faites votre part pour faire progresser la stratégie de développement durable d'Aptiv ; mettez en pratique les bonnes habitudes quotidiennes et identifiez les opportunités où Aptiv peut avoir un impact positif sur votre communauté.
- Appuyez-vous sur des options propres, durables et responsables lors de l'approvisionnement en matériaux pour nos activités.
- Si vous avez connaissance d'un risque ou d'une violation environnemental, ou si vous le soupçonnez, parlez-en à l'équipe chargée du développement durable ou à l'équipe mondiale des affaires juridiques et de conformité.



### ÉTUDE DE CAS

**J'ai remarqué que l'un de nos processus de fabrication consomme beaucoup d'électricité. Ce que nous faisons est conforme à la loi et à nos exigences, mais je pense que nous pourrions faire mieux. Dois-je dire quelque chose ?**

Oui, vous devriez. Le développement durable n'est pas statique. Nous devrions toujours évaluer et affiner nos processus, et nous apprécions la contribution de chacun. Si vous avez des idées, ne les gardez pas pour vous. Partagez-les avec votre supérieur ou un membre de l'équipe de développement durable d'Aptiv afin qu'elles soient évaluées en vue d'une utilisation future.



### COUP DE PROJECTEUR SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Posez-vous la question :

**Comment puis-je soutenir la stratégie de développement durable d'Aptiv ?**

Focus sur :

- **Les personnes** – Assurez-vous que vos actions profitent à nos populations et à nos communautés.
- **Les produits** - Développer des produits de la plus haute qualité et de la manière la plus responsable
- **La planète** - Minimisez votre impact grâce à des opérations plus sûres et plus écologiques
- **La plate-forme** - Opérez de manière éthique à travers notre organisation et dans tous les aspects



### VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

[Rapport sur le développement durable](#)

[Politique de santé et de sécurité  
environnementale](#)



## Participation politique et contributions caritatives

Nous participons de manière éthique et légale au processus politique et à nos actions caritatives.

### CHEZ APTIV

- En tant que salarié, nous devrions pouvoir nous impliquer personnellement dans le processus politique, tout en étant conscients des lois spécifiques et nombreuses qui réglementent les activités politiques des entreprises.
- En tant qu'entreprise, nous n'apportons aucune contribution directe ou indirecte et ne soutenons aucun candidat ou parti politique, où que ce soit dans le monde, même lorsque cela est légal.
- Nous respectons toutes les lois et réglementations en matière de lobbying, dans le monde entier.
- Notre engagement en faveur de la philanthropie et de la citoyenneté d'entreprise constitue une part importante de notre identité en tant qu'entreprise.
- Nous soutenons l'éducation en mettant l'accent sur la science et la technologie par le biais de la Fondation Aptiv, une entité juridique distincte d'Aptiv.

### VOUS ÊTES SUR LE SIÈGE DU CONDUCTEUR

- Dans vos activités politiques personnelles :
  - Précisez que vos opinions et vos activités ne représentent pas celles d'Aptiv.
  - Utilisez toujours votre temps et vos ressources personnels, et non ceux d'Aptiv.
- N'engagez pas de discussions sur la législation, l'activité réglementaire ou les développements politiques avec un représentant du gouvernement sans avoir reçu l'approbation préalable de l'équipe chargée des affaires publiques.

- Vous pouvez demander que les contributions des entreprises axées sur l'éducation soient versées par l'intermédiaire de la Fondation Aptiv.
- Si vous choisissez de faire la différence à un niveau personnel, nous vous encourageons à consacrer votre temps et votre talent à des causes qui vous tiennent à cœur.



#### ÉTUDE DE CAS

**Un responsable local prévoit d'introduire une législation qui pourrait avoir un impact négatif sur les activités d'Aptiv. Lorsque je me rendrai au travail aujourd'hui, j'ai l'intention d'écrire un courriel pour m'opposer à cette loi. Cela vous convient-il ?**

Non. Bien que vous soyez libre de partager vos opinions politiques sur votre temps libre, n'utilisez pas nos systèmes ou le temps de l'entreprise pour parler ou faire du lobbying au nom d'Aptiv, à moins que vous ne soyez autorisé par notre équipe chargée des affaires publiques à le faire.



#### VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

[Politique de participation politique](#)

[Politique en matière de contributions caritatives](#)



#### COUP DE PROJECTEUR SUR LA PARTICIPATION POLITIQUE

**Posez-vous la question :**

**Ma participation pourrait-elle donner à d'autres l'impression que je parle au nom d'Aptiv ou qu'Aptiv est impliquée ?**

Si la réponse est « oui », arrêtez-vous et demandez conseil à l'équipe chargée des affaires publiques avant de poursuivre.

• **APTIV** •

<b>THE RIGHT THING</b>	<b>THE RIGHT WAY</b>
--------------------------------	------------------------------